

Votre don TRANSNATIONAL GIVING EUROPE (TGE)

Par virement bancaire

**Vous pouvez effectuer votre don par virement bancaire sur le compte du TGE /
Fondation de France**

Coordonnées bancaires

Merci d'effectuer votre virement à destination du compte bancaire suivant, en précisant, si possible, dans le libellé : *Votre Nom/Nom de l'organisme bénéficiaire final/Pays destinataire du don*

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
30056	00502	0502 000 3636	78

IBAN	FR76 3005 6005 0205 0200 0363 678
BIC	CCFRFRPP

Domiciliation du compte :
HSBC
Libellé du compte :
FDF / TGE
Titulaire du compte :
Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

Confirmation de virement

Pour nous permettre d'identifier votre virement dans les meilleurs délais, merci de nous adresser une confirmation avec les informations suivantes :

- Date, montant et référence bancaire de votre virement
- Nom de l'organisme bénéficiaire final/Pays destinataire du don
- Vos coordonnées complètes : Nom, Prénom adresse postale, N° de téléphone de contact, e-mail de contact

Vous pouvez nous transmettre ces informations par e-mail à dons@fdf.org et à donateurs@fdf.org

Enregistrement de votre don

Votre don sera enregistré dans les 5 jours suivant sa réception.

La date de référence fiscale de votre don sera la date de réception du virement.

Votre reçu fiscal

- Si vous nous transmettez votre e-mail, votre reçu fiscal sera mis à votre disposition sous format électronique sous 7 jours après l'enregistrement de votre don
- Sinon, il vous sera envoyé par courrier dans les 10 jours suivant l'enregistrement de votre don

IMPORTANT : Les dons éligibles au TGE ne sont pas déductibles au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Par ailleurs, seuls les dons supérieurs à 5 € font l'objet d'une attestation fiscale. Le TGE ne traite pas les adhésions et cotisations.

La Fondation de France vous remercie de votre générosité et de votre confiance.